



AGRECOL Afrique

**Promouvoir l'agroécologie
et des systèmes alimentaires
durables au Sénégal et en Afrique !**

RAPPORT ANNUEL 2025



**Quartier Cité Malick Sy
Derrière le Lycée, côté Gendarmerie
Thiès – Sénégal
Tel : 00221 33 951 42 06
Email : agrecol@agrecolafrique.org**



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
Hommages à feu M Samba MBAYE, Président Conseil d'Administration et à feu M Assane GUEYE Coordonnateur de AGRECOL Afrique	3
Mot du nouveau Coordonnateur.....	4
Sigles et acronymes.....	5
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE AGRECOL Afrique	7
1. Historique et identité de l'organisation.....	7
a) Historique de l'organisation.....	7
b) Identité de l'ONG AGRECOL Afrique	7
c) Vision :.....	7
d) Mission :	7
e) Valeurs :	7
2. Mandat et axes stratégiques d'intervention.....	8
a) Mandat :.....	8
b) Axes stratégiques d'intervention :	8
3. Zones d'intervention géographique.....	9
4. Gouvernance et organes de gestion.....	10
II. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025	10
1. Contexte institutionnel, politique et sectoriel.....	10
2. Faits marquants et événements clés de 2025.....	11
3. Défis majeurs rencontrés et opportunités	12
III. RÉSULTATS, IMPACTS ET LEÇONS APPRISES	13
1. Principaux résultats par axe stratégique	13
a) Axe stratégique 1 : Agroécologie, alimentation et nutrition.....	13
b) Axe stratégique 2 : Durabilité sociale, écologique et environnementale	14
c) Axe stratégique 3 : Développement économique (Entrepreneuriat, Economie Sociale et Solidaire, Employabilité et Insertion socio-professionnelle).....	15
d) Axe stratégique 4 : Plaidoyer et influence (approche territoriale, développement local).....	17
e) Axe stratégique 5 : Production, gestion et diffusion des connaissances	17
2. Impacts observés sur les bénéficiaires.....	18
a) Renforcement des capacités techniques et organisationnelles	18
b) Résilience accrue face aux chocs climatiques et économiques	19
c) Dynamique collective et changement systémique.....	19
3. Innovations et bonnes pratiques	20
a) Innovation méthodologique : Approche territoriale intégrée	20
b) Innovation en renforcement de capacités : Formation de formateurs (ToT) et co-apprentissage	20

c) Innovation technique : Promotion de pratiques agroécologiques adaptées au contexte local.....	21
d) Bonnes pratiques en inclusion sociale.....	21
e) Bonnes pratiques en suivi-évaluation participatif.....	21
4. Leçons apprises et perspectives d'amélioration	21
a) Importance de l'ancrage territorial et de l'appropriation locale	21
b) Nécessité d'un accompagnement continu des bénéficiaires.....	22
c) Intégration renforcée de la dimension économique	22
d) Importance du suivi-évaluation orienté apprentissage.....	22
e) Gestion des contraintes contextuelles	22
f) Perspectives stratégiques	22
IV. PARTENARIATS ET PLAIDOYER	23
1. Partenariats institutionnels et techniques	23
2. Collaboration avec les organisations paysannes.....	23
3. Actions de plaidoyer et influence politique	24
4. Participation à des réseaux nationaux, régionaux et internationaux	25
V. GOUVERNANCE, GESTION ET VIE INSTITUTIONNELLE	26
1. Fonctionnement des instances statutaires	26
2. Ressources humaines (organisation, renforcement des capacités)	26
3. Politique de genre et d'inclusion.....	27
VI. SUIVI-EVALUATION, REDEVABILITE ET APPRENTISSAGE	28
1. Approche de suivi-évaluation.....	28
2. Redevabilité envers les communautés et partenaires.....	29
3. Apprentissage et amélioration continue.....	29
4. Communication et visibilité institutionnelle	30
VII. SITUATION FINANCIERE 2025	31
1. Principes de gestion financière.....	31
2. Ressources mobilisées	32
3. Analyse financière synthétique	33
VIII. DEFIS, RISQUES ET PERSPECTIVES 2026	34
1. Défis institutionnels et programmatiques	34
2. Risques et stratégies d'atténuation	34
3. Orientations stratégiques et priorités pour 2026.....	35
CONCLUSION GENERALE	35
Contacts et coordonnées	36

Hommages à feu M Samba MBAYE, Président Conseil d'Administration et à feu M Assane GUEYE Coordonnateur de AGRECOL Afrique

L'année 2025 restera gravée dans la mémoire de AGRECOL Afrique comme une année marquée par une grande tristesse, avec la disparition de deux figures majeures de notre organisation : **M. Assane GUEYE**, ancien Coordonnateur, et **M. Samba MBAYE**, ancien Président du Conseil d'Administration.

M. Assane GUEYE a été un acteur central du développement et du rayonnement d'AGRECOL Afrique. Par son engagement constant, son professionnalisme et sa vision stratégique, il a contribué de manière déterminante à la structuration de l'organisation, à la mise en œuvre de projets innovants et à la promotion d'une agriculture écologique, biologique inclusive et durable au service des producteurs et des territoires. Son leadership, empreint d'écoute et de rigueur, a profondément marqué les équipes et les partenaires.

M. Samba MBAYE, en tant que Président du Conseil d'Administration, a incarné la sagesse, la stabilité institutionnelle et le sens élevé des responsabilités. Son attachement aux valeurs fondatrices d'AGRECOL Afrique, son esprit de dialogue et son engagement pour une gouvernance éthique et participative ont largement contribué à consolider la crédibilité et la pérennité de l'organisation. Il fut un repère, un conseiller et un défenseur infatigable de la mission d'AGRECOL Afrique.

Au-delà de leurs fonctions, **M. Assane GUEYE** et **M. Samba MBAYE** étaient des hommes profondément engagés, animés par des valeurs humaines fortes, un sens du devoir remarquable et une foi sincère en un avenir meilleur pour l'agriculture écologique et biologique et les communautés.

AGRECOL Afrique s'incline avec respect devant leur mémoire, exprime sa profonde reconnaissance pour leur contribution inestimable et adresse ses sincères condoléances à leurs familles, à leurs proches ainsi qu'à l'ensemble de la communauté agroécologique.

Leur héritage continuera d'inspirer nos actions, de guider nos engagements et de renforcer notre détermination à poursuivre, avec responsabilité et conviction, la mission qu'ils ont contribué à bâtir.

Que leurs âmes reposent en paix !



Feu M. Assane GUEYE



Feu M. Samba MBAYE

Mot du nouveau Coordonnateur

2025 a été une année charnière pour AGRECOL Afrique, marquée à la fois par des avancées significatives dans la mise en œuvre de notre mission et par des moments d'épreuve qui ont renforcé notre sens des responsabilités et notre cohésion institutionnelle.

Dans un contexte régional et international caractérisé par de multiples défis — climatiques, économiques, sociaux et institutionnels — AGRECOL Afrique a poursuivi son engagement en faveur de la promotion de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et des systèmes alimentaires durables, au service des producteurs, des consommateurs et des territoires. Les résultats présentés dans ce rapport témoignent de la résilience de notre organisation, de la pertinence de ses interventions et de la qualité du travail accompli par les équipes, les partenaires et les bénéficiaires.

L'année écoulée a également été marquée par la disparition de deux figures emblématiques d'AGRECOL Afrique, dont l'engagement et la vision ont durablement contribué à façonner notre institution. En prenant mes fonctions de Coordonnateur, je mesure pleinement l'héritage qu'ils nous laissent ainsi que la responsabilité collective qui nous incombe de poursuivre et de renforcer leur œuvre, dans la fidélité aux valeurs fondatrices d'AGRECOL Afrique.

Je tiens à saluer l'engagement du Conseil d'Administration, la mobilisation constante du personnel, ainsi que la confiance renouvelée de nos partenaires techniques et financiers. C'est grâce à cette synergie d'acteurs que AGRECOL Afrique continue d'évoluer, d'innover et d'impacter positivement les communautés rurales et urbaines.

À l'horizon des prochaines années, notre ambition est de consolider les acquis, d'améliorer continuellement notre gouvernance, de renforcer notre efficacité opérationnelle et d'élargir l'impact de nos actions à l'échelle régionale. Plus que jamais, AGRECOL Afrique s'engage à œuvrer pour des systèmes agricoles et alimentaires durables, inclusifs et résilients, au service du développement.

Je formule le vœu que ce rapport annuel 2025 soit à la fois un outil de redevabilité, de transparence et de capitalisation, mais aussi une source d'inspiration pour toutes celles et ceux qui partagent notre vision et nos valeurs.

Photo nouveau Coordonnateur



Sigles et acronymes

AB	Agriculture Biologique
ADC	Action de Carême Suisse
AEB	Agriculture Écologique et Biologique
AGRECOL Afrique	Agriculture Écologique en Afrique
AVA	Apport Volontaire Anonyme
BDS	Business Development Services
CA	Conseil d'Administration
CCAB	Centre de Connaissances pour l'Agriculture Biologique et l'Agroécologie en Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DyTAEL	Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale
DYTAES	Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal
ESS	Economie sociale et solidaire
FENAB	Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique
KCOA	Knowledge Centre for Organic Agriculture and Agroecology in Africa
MAD	Mécanisme d'Auto-Défense
MMESS	Ministère de la micro finance et de l'économie sociale et solidaire
OAPI	Organisation Africaine de Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARSACS	Promotion de l'Agroécologie et le Renforcement de la Résilience du Système Alimentaire face au Changement Climatique au Sénégal

PCAO	Pôle de Connaissances pour l'Agriculture Biologique et l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest
PFI	Point Focal Institutionnel
PEJAAB	Projet pour l'Employabilité des Jeunes et des Femmes à travers l'Agroécologie et l'Agriculture Biologique
PRESSE	Projet de Renforcement de l'Entreprenariat Social pour la lutte contre la Soudure et l'Endettement
Prolinnova	Promotion de l'Innovation Paysanne
SPG	Système Participatif de Garantie
UNCCAS	Union Communale des Calebasses de Solidarité
WafroNet	West African Organic Agriculture Network

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE AGRECOL Afrique

1. Historique et identité de l'organisation

a) Historique de l'organisation

AGRECOL Afrique est une ONG de droit sénégalais cumulant plus de vingt (20) années d'expériences riches et variées dans la promotion de l'agriculture écologique et biologique au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

Depuis sa création, l'organisation n'a cessé d'évoluer, de s'adapter et d'innover pour répondre aux défis du développement durable dans les territoires où elle intervient. Elle s'est progressivement positionnée comme un acteur de référence dans la transition agroécologique, la souveraineté alimentaire et la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Au fil des années, AGRECOL Afrique a consolidé son ancrage territorial et élargi son champ d'action à cinq (5) pays d'Afrique de l'Ouest : le Sénégal, la Gambie, le Bénin, le Mali et le Nigéria, et au niveau des 04 zones agroécologiques du Sénégal (zone des Niayes, zone centre, zone nord et zone Sud).

Son intervention a permis d'accompagner directement plus de 15 959 bénéficiaires, dont 80 % de femmes, à travers des actions portant sur :

- ✓ L'intensification durable des exploitations familiales ;
- ✓ La structuration des chaînes de valeur agroécologiques et biologiques ;
- ✓ La commercialisation des produits locaux ;
- ✓ La promotion du Système Participatif de Garantie (SPG) ;
- ✓ Le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et entrepreneuriales des jeunes et des femmes.

b) Identité de l'ONG AGRECOL Afrique

L'identité de AGRECOL Afrique s'articule autour d'une **vision stratégique**, d'une **mission claire** et d'un **ensemble de valeurs fondamentales** qui orientent l'ensemble de ses interventions au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

AGRECOL Afrique est une organisation engagée pour une Afrique résiliente inclusive et durable portée par une vision claire, une mission innovante et ambitieuse fondée sur des valeurs sûres, humaines et solidement ancrées.

c) Vision :

A l'horizon 2035, au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, la souveraineté alimentaire et nutritionnelle est atteinte à travers l'agriculture biologique, écologique et l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Notre organisation promeut une approche inclusive et participative pour renforcer la résilience des communautés et rendre disponible et accessible les produits agro écologiques et biologiques.

d) Mission :

Renforcer la **vision**, la **pratique** et la **promotion** de l'agriculture biologique et/ou écologique et de l'économie sociale et solidaire au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

e) Valeurs :

AGRECOL Afrique croit profondément en ces valeurs qui sont les principes fondamentaux qui guident ses actions et ses décisions :

- ✓ **Santé** : nous combinons les principes de l'agriculture biologique et écologique pour améliorer et garantir la santé des êtres humains, des animaux, des sols et de l'environnement : en produisant et promouvant des aliments sains exempts de produits chimiques nocifs ; en favorisant une consommation d'aliments sains pour les communautés ; en assurant des conditions d'élevages respectueuses des normes ; et, enfin, en maintenant des écosystèmes équilibrés et riches en biodiversités.
- ✓ **Équité** : nous contribuons à un monde plus juste et équitable permettant aux femmes et aux hommes, aux groupes et aux communautés vulnérables, d'exercer leurs droits, de maintenir leur dignité et de mettre à profit leur plein potentiel. Toutes les interventions concourent à mettre en avant l'égalité des genres et les droits humains.
- ✓ **Innovation** : nous contribuons au développement de nouvelles approches, techniques et technologies en s'inspirant des apprentissages passés, des connaissances endogènes, répondant aux besoins d'aujourd'hui et anticipant sur les perspectives.
- ✓ **Transparence** : nous nous engageons à pouvoir expliquer et justifier l'utilisation des ressources conformément à leur objet.
- ✓ **Esprit d'équipe** : nous favorisons une culture de travail en équipe, où les employés travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs, partager les connaissances et les expériences.
- ✓ **Précaution** : nous travaillons à prévenir et à anticiper les pratiques agricoles pouvant entraîner des dommages irréversibles à l'environnement, à la santé humaine ainsi qu'animale, en promouvant l'agriculture écologique, biologique, la sensibilisation, la formation et le soutien aux politiques publiques.

2. Mandat et axes stratégiques d'intervention

a) Mandat :

AGRECOL Afrique a pour mandat de promouvoir et renforcer la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

À travers ses interventions, l'organisation œuvre pour :

- ✓ La promotion de l'agriculture écologique et biologique ;
- ✓ Le renforcement de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle ;
- ✓ Le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- ✓ L'autonomisation économique des femmes et des jeunes ;
- ✓ L'influence des politiques publiques en faveur de l'agroécologie ;
- ✓ La production et la diffusion de connaissances au service des territoires.

Notre action repose sur un ancrage territorial fort, une approche participative et inclusive, et un partenariat actif avec les organisations communautaires, les services techniques de l'État, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers.

b) Axes stratégiques d'intervention :

Les interventions d'AGRECOL Afrique s'articulent autour de **cinq (5) axes stratégiques** :

- ✓ **Agroécologie, alimentation et nutrition**

Appui aux exploitations familiales et organisations paysannes pour l'intensification durable, la diversification alimentaire, la promotion de marchés bio, la mise en place de Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) et l'amélioration de la nutrition des communautés.

✓ Durabilité sociale, écologique et environnementale

Gestion durable des ressources naturelles, accès à l'eau productive, restauration des terres, renforcement de la citoyenneté active et amélioration de la gouvernance locale.

✓ Développement économique et ESS

Promotion de l'entrepreneuriat rural, accompagnement des initiatives féminines et des jeunes, appui aux dispositifs de finance communautaire et insertion socio-professionnelle.

✓ Plaidoyer et influence

Mobilisation des acteurs des chaînes de valeur, participation aux alliances nationales et sous-régionales, actions de communication et de lobbying en faveur de politiques agricoles centrées sur l'agroécologie.

✓ Production, gestion et diffusion des connaissances

Capitalisation des expériences, production d'évidences, documentation des bonnes pratiques et diffusion des savoirs à travers des espaces d'échanges et de formation.

3. Zones d'intervention géographique



AGRECOL Afrique intervient en Afrique de l'Ouest, avec une présence opérationnelle dans cinq (5) pays : **Sénégal, Gambie, Bénin, Mali et Nigeria**.

Son ancrage principal demeure le **Sénégal**, où l'organisation met en œuvre l'essentiel de ses programmes en collaboration avec les organisations communautaires de base, les collectivités territoriales, les services techniques déconcentrés de l'État et les partenaires techniques et financiers.

Les interventions sont prioritairement orientées vers les régions de Thiès, Kaffrine et Kaolack et spécifiquement sur :

- ✓ Les zones rurales à forte vulnérabilité climatique ;
- ✓ Les territoires confrontés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ✓ Les espaces périurbains engagés dans la promotion des circuits courts et des marchés agroécologiques ;
- ✓ Les territoires disposant d'un fort potentiel de structuration des chaînes de valeur biologiques et écologiques.

À travers son approche territoriale, AGRECOL Afrique privilégie un ancrage communautaire fort, favorisant la co-construction des solutions avec les acteurs locaux et le renforcement des dynamiques économiques, sociales et environnementales à l'échelle locale et sous-régionale.

4. Gouvernance et organes de gestion

La gouvernance de AGRECOL Afrique repose sur des principes de transparence, de bonne gestion, de responsabilité et de participation. Elle garantit une orientation stratégique efficace et une gestion rigoureuse des activités de l'organisation. Les organes de gestion comprennent : l'assemblée générale, le conseil d'administration et la direction exécutive.

✓ L'assemblée générale :

L'Assemblée Générale est composée des membres du Conseil d'Administration et des membres de l'équipe technique.

Elle siège en session ordinaire sur convocation du Président du Conseil d'Administration ou de son représentant tous les deux ans au mois de décembre. Elle peut siéger en session extraordinaire en cas de nécessité. Les convocations accompagnées de l'ordre du jour sont transmises aux membres, au moins sept (7) jours avant la date de la réunion sur décharge.

✓ Le conseil d'administration :

Le Conseil d'Administration se tient à la fin de chaque semestre au plus tard le 15 du mois suivant la fin de semestre pour apprécier les rapports semestriels d'activités et financiers établis par l'équipe technique. Les réunions du Conseil d'administration sont convoquées et présidées par son Président.

✓ La coordination :

La coordination assure la gestion administrative, financière et opérationnelle de l'ONG. Elle met en œuvre les programmes et projets, coordonne les équipes et rend compte régulièrement aux organes de gouvernance.

II. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

1. Contexte institutionnel, politique et sectoriel

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte institutionnel, politique et sectoriel particulièrement dynamique et exigeant pour les acteurs engagés dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires au Sénégal et en Afrique. Marquée par l'intensification des effets du changement climatique, l'évolution des cadres politiques agricoles et environnementaux, ainsi que par une demande croissante en produits biologiques et agroécologiques, cette période a confirmé la pertinence et la nécessité des actions portées par AGRECOL Afrique.

Sur le plan **institutionnel**, l'année 2025 a été caractérisée par des ajustements organisationnels et une consolidation des mécanismes de gouvernance au sein de nombreuses organisations de la société civile et réseaux agricoles. Pour AGRECOL Afrique, ce contexte a renforcé l'importance d'une gouvernance transparente, inclusive et performante, capable de répondre aux exigences accrues de redevabilité, de professionnalisation et d'alignement stratégique avec les priorités régionales et internationales. La collaboration avec les réseaux partenaires, les

organisations paysannes, les institutions de recherche et les acteurs publics s'est poursuivie, favorisant une approche concertée et multi-acteurs.

Au niveau **politique**, 2025 a été marquée par la poursuite et le renforcement de politiques publiques visant la transition agroécologique, la souveraineté alimentaire et la résilience des systèmes agricoles face aux chocs climatiques et économiques. Plusieurs pays africains dont le Sénégal, ont engagé ou consolidé des cadres stratégiques intégrant l'agriculture biologique, l'agroécologie, la nutrition durable et la protection de la biodiversité. Ces dynamiques s'inscrivent dans les engagements continentaux et internationaux, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi que les processus internationaux relatifs au climat, à la biodiversité et aux systèmes alimentaires durables.

Sur le plan **sectoriel**, l'année 2025 a confirmé une évolution significative des pratiques et des marchés agricoles. Les filières biologiques et agroécologiques ont continué de gagner en visibilité, portées par une demande accrue des consommateurs, une meilleure structuration des chaînes de valeur locales et une reconnaissance progressive des systèmes participatifs de garantie (SPG) comme outils crédibles d'assurance qualité et d'accès aux marchés. Toutefois, ces avancées ont coexisté avec des défis persistants, notamment l'accès au financement, la sécurisation foncière, l'accompagnement technique des producteurs, ainsi que l'harmonisation des cadres normatifs et réglementaires.

Dans ce contexte, AGRECOL Afrique a poursuivi son rôle d'acteur de référence dans la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, en contribuant activement au dialogue politique, au renforcement des capacités des acteurs, à l'innovation sociale et à la capitalisation des expériences. L'année 2025 a ainsi constitué une période déterminante, consolidant la place d'AGRECOL Afrique comme organisation engagée, crédible et proactive, au service d'une transition agricole et alimentaire durable au Sénégal et en Afrique.

2. Faits marquants et événements clés de 2025

L'année a été marquée par d'importants défis institutionnels, organisationnels et financiers dans la mise en œuvre des projets et programmes notamment le **PCAO** (Pôle de connaissance de l'agriculture biologique en Afrique), le projet **PRESSE** (Projet de Renforcement de l'Entreprenariat Social pour la Lutte contre la Soudure et l'Endettement), le projet **RESILIENCE** (Renforcer l'agroécologie et la résilience des communautés en Afrique de l'Ouest), le projet **PEJAAB** (Projet d'Employabilité des Jeunes à travers l'Agro-écologie et l'Agriculture Biologique), le projet **REA-MART** (Faire progresser l'entrepreneuriat agroécologique africain et les marchés territoriaux), le projet **PARSACS** (Promotion de l'Agroécologie et Renforcement de la Résilience du Système Alimentaire face aux Changements Climatiques au Sénégal) par l'ONG AGRECOL Afrique.

Dans le cadre du projet KCOA, les équipes ont été confrontées au départ de plusieurs membres, sollicités par le partenaire technique et financier, la GIZ, à la suite d'une réduction de son budget de coopération. Cette situation a nécessité une réorganisation interne du travail, entraînant une charge supplémentaire pour les membres restants et un ralentissement du rythme de mise en œuvre des activités.



Face à ce contexte, le partenaire a facilité une mise en relation entre les organisations coordinatrices du PCAO/KCOA en Afrique de l'Ouest et LED Liechtenstein. Cette démarche a abouti à la mise en place d'un partenariat tripartite et à la formulation d'un nouveau projet, dénommé « RéSaVaT ». Ce projet, qui vient en complément du KCOA, démarrera en janvier 2026 et constitue une opportunité de consolidation et de diversification des appuis au profit des bénéficiaires.

Quant au programme Résilience avec Groundswell International, nous avons reçu la visite des partenaires régionaux pendant laquelle nous avons effectué une visite de terrain de deux jours et un travail de restitution où ils ont eu à nous faire des propositions qui pourraient faire avancer les activités pour leur continuité. AGRECOL Afrique a été ciblé pour une expérimentation des enquêtes de suivi-évaluation des effets et impacts. Nous avons eu à faire une soumission conjointe d'un appel à projet de la CEDEAO dénommé déSIRA. Le label de certification SPG Nat-Bi a été enregistré et sécurisé au bureau de l'OAPI (Organisation Africaine de Propriété Intellectuelle). Au courant du dernier trimestre de l'année, le Coordonnateur d'AGRECOL Afrique a effectué une visite de courtoisie aux maires des communes de Mabo, Diamagadio, Nganda et Ségré-Gatta.

Au courant du second semestre, AGRECOL Afrique a bénéficié d'un projet PARSACS (Promotion de l'Agroécologie et le Renforcement de la Résilience du Système Alimentaire face au Changement Climatique au Sénégal) pour une durée de douze (12) mois (septembre 2025 à Décembre 2026). Ce projet se déroule sur financement du Fonds Régional pour l'Afrique de l'Ouest (WARAF/AEF)

Dans le cadre du projet PRESSE, sur demande de l'équipe de la Coordination Nationale de Action de Carême Suisse, des sessions de sensibilisation ont été organisées pour les six réseaux communaux de l'ancienne zone et ont permis de discuter avec les responsables des réseaux de proximité sur le nouveau concept Union Communale des Calebasses de Solidarité (UNCCAS) mais aussi de la nécessité de les formaliser en société coopérative 120 personnes ont participé à ces différentes sessions.

3. Défis majeurs rencontrés et opportunités

L'année 2025 a été caractérisée par de nombreux défis, tant sur le plan financier qu'opérationnel, parmi lesquels figurent :

- ✓ Contraintes financières et perturbations opérationnelles

Le retard dans la mise à disposition des budgets a constitué l'un des principaux défis de l'année, limitant la réalisation de plusieurs activités pourtant planifiées dans le cadre de certains projets.

- ✓ Perte humaine et transition dans la coordination

L'année a été douloureusement marquée par le rappel à Dieu de Monsieur Assane GUEYE, Coordonnateur de l'ONG AGRECOL Afrique. Au-delà de l'impact humain et moral sur l'équipe, cette disparition a entraîné une période de réorganisation interne. Pour garantir la continuité institutionnelle et programmatique, le Conseil d'administration a mis en place une équipe intérimaire, avant de procéder à la nomination de Monsieur Abdoulaye FALL en qualité

de nouveau Coordonnateur. Cette transition managériale, bien que nécessaire, s'est déroulée dans un contexte déjà fragilisé par les contraintes financières et opérationnelles.

III. RÉSULTATS, IMPACTS ET LEÇONS APPRISES



1. Principaux résultats par axe stratégique

a) Axe stratégique 1 : Agroécologie, alimentation et nutrition

Cet axe vise à renforcer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des communautés à travers la promotion de pratiques agroécologiques, l'éducation nutritionnelle et la valorisation des produits locaux.

- **Production agricole**

La production au niveau des périmètres suivis et accompagnés par AGRECOL Afrique s'est déroulée en deux phases complémentaires :

- ✓ **Production maraîchère** : réalisée sur une superficie totale de **45,5 hectares**.
- ✓ **Grandes cultures (cultures hivernales)** : exploitées sur **275,5 hectares**.

Ces activités contribuent à améliorer la disponibilité alimentaire, la diversification des cultures et les revenus des producteurs.

- **Animation nutritionnelle**

Cinq séances d'animation nutritionnelle ont été organisées dans les communes de **Diamagadio, Sessène et Sandiara**. Ces activités comprenaient :

- ✓ **Diagnostiques nutritionnels** pour évaluer l'état nutritionnel des enfants ;
- ✓ **Causeries éducatives** visant à sensibiliser les femmes à l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé et le développement des enfants ;
- ✓ **Démonstrations culinaires**, réalisées par les mères sous la supervision de l'équipe technique et des relais communautaires.

Des plats riches en nutriments, élaborés à partir de produits locaux, ont été préparés pour les enfants ciblés. Des conseils pratiques sur les régimes alimentaires adaptés ont également été partagés avec les bénéficiaires.

- **Production de farine enrichie**

Dans le cadre de la deuxième année du projet PRESSE, **1 012 kg de farine enrichie** ont été produits par les réseaux de proximité.

Cette farine est :

- Commercialisée auprès des mères afin de soutenir une production durable ;
- Partiellement distribuée aux enfants souffrant de malnutrition, principalement issus de familles en situation de grande vulnérabilité.

Cette initiative contribue à améliorer l'apport nutritionnel des enfants tout en renforçant l'économie locale.



b) Axe stratégique 2 : Durabilité sociale, écologique et environnementale

En 2025, les projets et programmes mis en œuvre par AGRECOL Afrique ont contribué activement à la promotion de systèmes agricoles et alimentaires durables, résilients et inclusifs. Les interventions ont intégré de manière transversale les dimensions sociale, écologique et environnementale afin de garantir des impacts durables au niveau des territoires.

✓ Promotion de pratiques agroécologiques durables

Dans le cadre de la transition agroécologique, plusieurs activités ont été réalisées :

- Organisation de formations techniques sur la gestion durable des sols, la production de bio-intrants et la diversification des cultures ;
- Mise en place de parcelles de démonstration et d'espaces d'apprentissage pratique ;
- Accompagnement des producteurs dans la réduction progressive de l'utilisation d'intrants chimiques ;
- Promotion de la valorisation des semences locales et de la biodiversité agricole.

Ces actions ont contribué à l'amélioration de la fertilité des sols, à la préservation des ressources naturelles et à la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques.

✓ Renforcement de la résilience climatique

Les activités menées ont intégré des mesures d'adaptation au changement climatique, notamment :



- Sensibilisation aux pratiques agricoles résilientes ;
- Encouragement à la diversification des cultures et des sources de revenus ;
- Promotion d'approches intégrées agriculture-élevage ;
- Appui à une meilleure gestion de l'eau.

Ces interventions ont permis aux bénéficiaires de mieux faire face aux chocs climatiques et aux fluctuations

économiques.

✓ Inclusion sociale et équité

Dans une perspective de durabilité sociale, AGRECOL Afrique a veillé à :

- Assurer la participation active des femmes et des jeunes dans les formations et instances de concertation ;
- Renforcer les capacités organisationnelles des groupes vulnérables ;

- Promouvoir le leadership féminin et l'entrepreneuriat des jeunes dans les chaînes de valeur agroécologiques.

Cette approche inclusive a contribué à renforcer la cohésion sociale et à améliorer l'équité dans l'accès aux opportunités économiques.

✓ **Sensibilisation et dynamiques communautaires**

Des cadres de dialogue et de concertation multi-acteurs ont été facilités afin de :

- Encourager la gestion collective des ressources naturelles ;
- Renforcer les dynamiques locales autour des systèmes alimentaires durables ;
- Promouvoir la consommation responsable et les marchés territoriaux.

Ces initiatives ont favorisé une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et sociaux au niveau communautaire.

c) Axe stratégique 3 : Développement économique (Entrepreneuriat, Economie Sociale et Solidaire, Employabilité et Insertion socio-professionnelle)

Le développement de la chaîne de valeur agroécologique et biologique constitue l'un des piliers stratégiques d'AGRECOL Afrique. Il s'inscrit dans une vision de développement économique durable des acteurs engagés dans l'agriculture biologique et l'agroécologie. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de renforcer la masse critique d'acteurs engagés et de stimuler leur mise en réseau, condition préalable à une dynamique de marché et à l'émergence d'opportunités économiques partagées. Dans cette perspective, AGRECOL Afrique mise sur l'animation territoriale pour favoriser les échanges, la mutualisation des expériences et la construction de relations professionnelles durables entre les différents maillons de la chaîne de valeur.



Dans le cadre du projet KCOA/PCAO (Knowledge Centre for Organic Agriculture / Projet d'appui à la Construction de l'Agriculture Organique en Afrique de l'Ouest), plusieurs activités



d'animation ont été organisées en 2025 dans cinq pays de la sous-région : le Sénégal, le Mali, le Bénin, le Nigéria et la Gambie. Ces activités comprenaient des matinées agroécologiques, des visites de sites agroécologiques et des rencontres professionnelles entre acteurs de terrain. Au total, sept (7) activités

d'animation ont été tenues au cours de l'année 2025, mobilisant 191 participants, dont 51,8 % de femmes. Ces espaces d'échange ont permis de renforcer les capacités, de favoriser la collaboration entre acteurs et de dynamiser les écosystèmes locaux autour de l'agriculture biologique et agroécologique.



Le suivi des informations sur les flux des marchés des pays couverts par le PCAO/KCOA en Afrique de l'Ouest constitue une activité majeure revêtant une double importance : d'une part dans le dispositif de fixation des prix des produits de l'agriculture biologique, et d'autre part en tant qu'outil de traçabilité des produits certifiés sous Système Participatif de Garantie (SPG). Ce suivi concerne 3 marchés, 13 collectes mensuelles portant sur 41 spéculations par pays. Au cours des deux semestres écoulés, 780 sorties de collecte ont été réalisées dans les cinq pays suivants : Sénégal, Mali, Nigeria, Gambie et Bénin.

Le développement de la chaîne de valeur agroécologique et biologique constitue l'un des piliers stratégiques de l'ONG AGRECOL Afrique. En 2025, l'ensemble des projets et programmes mis en œuvre par l'organisation a été mobilisé pour renforcer durablement les chaînes de valeur agroécologiques et biologiques.

Cette approche a favorisé le partage d'expériences et de connaissances autour des bonnes pratiques en agroécologie et en agriculture biologique (AEB). L'objectif global est de faciliter les interactions entre les différents acteurs des chaînes de valeur — producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs — afin de créer et de renforcer des relations professionnelles durables et rentables. Ces dynamiques contribuent ainsi au développement des marchés et à la promotion de l'AEB de manière globale.

Dans le cadre du programme KCOA / PCAO Afrique de l'Ouest, l'une des activités phares a été l'organisation de week-ends Bio. Au cours des douze derniers mois, trois (03) week-ends Bio ont été organisés au Sénégal et au Bénin, offrant des espaces d'échange, de valorisation des produits biologiques locaux et de sensibilisation des consommateurs aux enjeux de l'agroécologie et de l'alimentation durable. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de l'Entreprenariat Social pour la lutte contre la Soudure et l'Endettement (PRESSE), plusieurs séances de suivi et d'animation des réseaux et calesbasses de solidarité ont été réalisées. AGRECOL Afrique accompagne 341 calesbasses de solidarité composées de 9305 bénéficiaires dont 8890 femmes et 415 hommes. Les Apports Volontaires et Anonyme s'élèvent à 32 578 248 FCFA et les bénéfices des opérations d'achat groupés et de la location du matériel à 18 503 125 FCFA. Plus de 41 tonnes de produits de première nécessité (savon, huile, sucre, céréales, oignon...) ont été commercialisés au niveau de réseaux et des calesbasses de solidarité.

Plus de 956 prêts solidaires (sans intérêt) ont été octroyés durant cette année pour un montant total de 12 050 500 FCFA, les motifs sont liés à la santé, à l'éducation des enfants et à la nourriture.



d) Axe stratégique 4 : Plaidoyer et influence (approche territoriale, développement local)

Il s'agit :

- Du renforcement du dialogue entre les acteurs de la chaîne de valeur ainsi que les décideurs politiques, les autorités locales et les partenaires techniques et financiers ;
- Du soutien des initiatives agroécologiques ;
- De visites auprès des autorités locales pour l'intégration de l'agroécologie et de l'agriculture biologique dans les plans de développement communaux.

Dans le cadre du programme de lutte contre la soudure et l'endettement, un projet de formation et de dialogue entre les acteurs publics et les acteurs de l'approche calebasse de solidarité au Sénégal" a été initié par AGRIBIO Service en partenariat avec Action de Carême Suisse (ADC). Dans la mise en œuvre de ce projet, un forum d'échange sur l'économie sociale et solidaire a été organisé le 31 juillet 2025 et avait comme thème : Territorialisation de l'ESS au Sénégal. Une trentaine de maires (ou représentants) des communes d'intervention des partenaires d'ADC et les Coordonnateurs et Chargés de projet du programme ont participé à ce forum ainsi que la représentante du Ministre de la Micro finance et de l'Economie Sociale et Solidaire. Les Maires de Sessène et de Mbeuleup ont été représentés à ce forum. Les échanges ont été riches en enseignement et ont abouti à une meilleure compréhension de l'ESS et les actions menées par le Ministère. Il a été retenu qu'un protocole d'accord de partenariat entre le MMESS et les Mairies représentées sera élaboré pour donner suite à ce forum.

e) Axe stratégique 5 : Production, gestion et diffusion des connaissances

Dans le cadre de cet axe, AGRECOL Afrique a produit, capitalisé et partagé les connaissances issues de ses expériences en agroécologie afin d'améliorer les pratiques agricoles, renforcer les capacités des producteurs et contribuer à l'influence des politiques publiques en faveur de systèmes alimentaires durables.

Au cours de l'année 2025, l'organisation a documenté plusieurs bonnes pratiques agroécologiques mises en œuvre dans les périmètres accompagnés, notamment le compostage amélioré, la technique de tuteurage, l'utilisation de biopesticides à base de neem, les



associations culturelles et les techniques de conservation des sols. Ces pratiques ont été synthétisées sous forme de vidéos en langues locales, transcrites en français afin de faciliter leur appropriation par les producteurs.

AGRECOL Afrique a également renforcé son système interne de gestion des connaissances à travers l'archivage numérique des rapports, études, supports de formation et données de terrain sur son site web. Cette démarche

a permis de mieux capitaliser les expériences, d'assurer la mémoire institutionnelle et de faciliter l'accès à l'information pour l'équipe et les partenaires.

Dans une dynamique de diffusion, plusieurs supports de communication ont été produits, notamment des vidéos de démonstration destinés aux producteurs et aux organisations partenaires. Ces outils ont contribué à toucher un large public et à promouvoir l'adoption de pratiques agroécologiques adaptées aux réalités locales.

Par ailleurs, AGRECOL Afrique a organisé des ateliers d'échanges, des visites intercommunales et des cadres de partage d'expériences entre producteurs. Ces espaces d'apprentissage collectif ont favorisé la valorisation des savoirs locaux, l'innovation paysanne et le renforcement des capacités techniques des communautés.

À travers cet axe stratégique, AGRECOL Afrique réaffirme son engagement à faire des connaissances un levier essentiel pour la transformation durable des systèmes agricoles et alimentaires.

2. Impacts observés sur les bénéficiaires

Au cours de l'année écoulée, les projets et programmes mis en œuvre par AGRECOL Afrique ont généré des impacts significatifs et mesurables auprès des bénéficiaires directs et indirects, notamment les producteurs/trices agroécologiques, les organisations paysannes, les jeunes, les femmes entrepreneurs et les acteurs des marchés territoriaux.

a) Renforcement des capacités techniques et organisationnelles

Les formations, ateliers de co-apprentissage, accompagnements techniques et sessions de formation ont permis :

- Une amélioration notable des connaissances et pratiques en agroécologie (gestion durable des sols, semences paysannes, diversification des cultures, bio-intrants, etc.) ;
- Une meilleure capacité des organisations partenaires à planifier, mettre en œuvre et suivre leurs initiatives ;
- Une autonomisation accrue des leaders communautaires, capables désormais de diffuser les pratiques agroécologiques au sein de leurs territoires.



Les bénéficiaires démontrent une appropriation progressive des approches promues, traduite par l'intégration effective des pratiques agroécologiques dans leurs systèmes de production.

Amélioration des conditions socio-économiques

Les interventions ont contribué à :

- Une augmentation des rendements et de la diversification des productions ;
- Une amélioration des revenus issus des activités agricoles et para-agricoles ;
- Un accès facilité aux marchés territoriaux pour les producteurs engagés dans la transition agroécologique.



Les femmes et les jeunes, en particulier, ont renforcé leur position économique et leur participation dans les chaînes de valeur locales.

b) Résilience accrue face aux chocs climatiques et économiques

Grâce à la promotion de systèmes agricoles diversifiés, à la valorisation des ressources locales et aux pratiques respectueuses de l'environnement, les bénéficiaires ont :

- Réduit leur dépendance aux intrants chimiques coûteux ;
- Amélioré la fertilité des sols et la gestion de l'eau ;
- Renforcé leur capacité d'adaptation face aux aléas climatiques.

Ces résultats contribuent à une sécurité alimentaire plus stable au niveau des ménages.

c) Dynamique collective et changement systémique

Les projets ont également favorisé :

- Le renforcement des dynamiques de réseau entre acteurs de l'agroécologie ;
- Une meilleure reconnaissance de l'agroécologie au niveau local et territorial ;
- L'émergence d'initiatives collectives en faveur des systèmes alimentaires durables.

Les bénéficiaires ne sont plus seulement des participants aux activités, mais deviennent des acteurs de changement au sein de leurs communautés.

Les impacts observés traduisent une progression positive au regard des indicateurs définis dans le cadre logique des projets. Les données collectées à travers les outils de suivi (enquêtes de terrain, visites de parcelles, focus group, rapports partenaires) montrent une amélioration des résultats au niveau des effets (outcomes), notamment en matière de :

- Adoption des pratiques agroécologiques ;
- Augmentation des revenus agricoles ;
- Renforcement des capacités organisationnelles ;
- Participation accrue des femmes et des jeunes.

Ces résultats confirment la pertinence de l'approche territoriale et participative adoptée par AGRECOL Afrique.

3. Innovations et bonnes pratiques

Au cours de l'année, AGRECOL Afrique a consolidé et promu un ensemble d'innovations méthodologiques, organisationnelles et techniques contribuant à la transformation durable des systèmes alimentaires locaux. Ces innovations s'inscrivent dans une approche participative, territoriale et orientée vers l'autonomisation des acteurs.

a) Innovation méthodologique : Approche territoriale intégrée

L'une des principales innovations réside dans l'adoption d'une approche territoriale intégrée, favorisant la mise en synergie des producteurs, transformateurs, commerçants, collectivités locales et organisations de la société civile.

Cette approche a permis :

- Une meilleure coordination des initiatives agroécologiques à l'échelle locale ;
- L'émergence de dynamiques collectives autour des marchés territoriaux ;
- Une articulation renforcée entre production, transformation et consommation locale.

Elle favorise un changement systémique plutôt qu'une intervention isolée par filière ou par groupe cible.

b) Innovation en renforcement de capacités : Formation de formateurs (ToT) et co-apprentissage

AGRECOL Afrique a mis en œuvre des dispositifs de formation innovants basés sur :

- Le principe du « former pour diffuser » (ToT), garantissant un effet multiplicateur ;
- Des espaces de co-apprentissage entre pairs ;



- L'apprentissage par la pratique (champs-écoles, démonstrations, visites d'échange).

Cette approche favorise une appropriation durable des connaissances et renforce le leadership local.

c) Innovation technique : Promotion de pratiques agroécologiques adaptées au contexte local

Les projets ont encouragé l'adaptation et la valorisation de pratiques agroécologiques telles que :

- La production et l'utilisation de bio-intrants locaux ;
- La diversification des cultures et l'intégration agriculture-élevage ;
- La gestion durable des sols et de l'eau ;
- La valorisation des semences locales.

Ces pratiques, peu coûteuses et basées sur les ressources locales, réduisent la dépendance aux intrants externes et renforcent la résilience des exploitations.

d) Bonnes pratiques en inclusion sociale

Une attention particulière a été accordée à :

- L'intégration des femmes et des jeunes dans les dispositifs de formation et d'appui ;
- La promotion du leadership féminin dans les organisations partenaires ;
- L'accès équitable aux opportunités économiques générées par les projets.

L'inclusion systématique de ces groupes constitue une bonne pratique transversale contribuant à l'équité et à la durabilité des résultats.

e) Bonnes pratiques en suivi-évaluation participatif

AGRECOL Afrique a renforcé l'utilisation d'outils participatifs de suivi-évaluation, permettant :

- Une meilleure redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires et partenaires ;
- Une collecte de données orientée vers l'apprentissage ;
- L'ajustement des interventions en fonction des réalités du terrain.

Cette approche favorise une culture de résultats, d'amélioration continue et de capitalisation.

4. Leçons apprises et perspectives d'amélioration

La mise en œuvre des projets et programmes au cours de l'année a permis de tirer des enseignements importants, tant sur le plan opérationnel que stratégique. Ces leçons contribuent à renforcer la qualité des interventions et à améliorer leur impact à moyen et long terme.

a) Importance de l'ancrage territorial et de l'appropriation locale

• Leçon apprise :

Les initiatives qui ont enregistré les meilleurs résultats sont celles ayant bénéficié d'une forte implication des acteurs locaux dès la phase de conception. L'appropriation communautaire constitue un facteur clé de durabilité.

• Perspective d'amélioration :

- Renforcer les diagnostics participatifs en amont des interventions ;
- Impliquer davantage les collectivités territoriales et leaders communautaires dans la planification ;

- Formaliser les mécanismes locaux de gouvernance des initiatives agroécologiques.

b) Nécessité d'un accompagnement continu des bénéficiaires

Les formations ponctuelles, bien que pertinentes, produisent un impact plus significatif lorsqu'elles sont complétées par un suivi technique régulier et un accompagnement de proximité.

Les perspectives d'amélioration sont :

- Mettre en place des dispositifs de coaching post-formation ;
- Renforcer les capacités des relais communautaires et formateurs locaux ;
- Développer des outils simplifiés de suivi technique au niveau des exploitations.

c) Intégration renforcée de la dimension économique

L'adoption des pratiques agroécologiques est accélérée lorsque les producteurs perçoivent des bénéfices économiques concrets (accès au marché, valorisation des produits, augmentation des revenus).

Les perspectives d'amélioration sont :

- Consolider les liens entre production agroécologique et marchés territoriaux ;
- Appuyer davantage la transformation et la valorisation des produits locaux ;
- Renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes et des jeunes.

d) Importance du suivi-évaluation orienté apprentissage

Les mécanismes de suivi participatif favorisent non seulement la redevabilité, mais aussi l'apprentissage collectif et l'ajustement des stratégies en cours de mise en œuvre.

Les perspectives d'amélioration sont :

- Harmoniser les outils de collecte de données entre partenaires ;
- Digitaliser progressivement certains outils de suivi ;
- Renforcer les capacités internes en analyse de données et capitalisation.

e) Gestion des contraintes contextuelles

Les aléas climatiques, les fluctuations des marchés et certaines contraintes logistiques influencent directement les résultats des projets. La flexibilité dans la planification s'est révélée essentielle.

Les perspectives d'amélioration sont :

- Intégrer davantage d'approches de gestion adaptative dans les projets ;
- Prévoir des marges de flexibilité budgétaire ;
- Renforcer les stratégies de résilience climatique et économique.

f) Perspectives stratégiques

Au regard des résultats obtenus et des enseignements tirés, AGRECOL Afrique envisage de :

- Consolider l'approche territoriale et systémique ;
- Renforcer les partenariats stratégiques nationaux et régionaux ;
- Amplifier les actions de plaidoyer en faveur de l'agroécologie ;
- Structurer davantage la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques ;
- Mobiliser de nouvelles ressources pour étendre l'impact des interventions.

IV. PARTENARIATS ET PLAIDOYER

1. Partenariats institutionnels et techniques

Les partenariats institutionnels et techniques constituent un pilier fondamental de l'action d'AGRECOL Afrique. En 2025, dans un environnement marqué par la complexité des enjeux agricoles, climatiques et alimentaires, ces collaborations ont permis de renforcer l'efficacité, la portée et la durabilité des interventions de l'organisation.

AGRECOL Afrique a poursuivi et consolidé sa coopération avec un large éventail d'acteurs institutionnels, incluant des administrations publiques, des collectivités territoriales, des institutions régionales et internationales, ainsi que des plateformes multi-acteurs engagées dans la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (DyTAES, DyTAEL), WAFRONET...). Ces partenariats ont favorisé l'alignement des actions d'AGRECOL Afrique avec les politiques publiques nationales et régionales, tout en contribuant au dialogue politique et à la reconnaissance institutionnelle des approches agroécologiques.

Sur le plan **technique**, l'année 2025 a été marquée par une collaboration étroite avec des organisations de la société civile, des réseaux d'organisations paysannes, des institutions de recherche, des universités et des structures d'appui-conseil. Ces synergies ont permis de mutualiser les expertises, de renforcer les capacités des acteurs de terrain et de promouvoir l'innovation à travers l'expérimentation, la capitalisation et la diffusion de bonnes pratiques en agroécologie, en certification participative et en développement de chaînes de valeur durables.

Les partenariats avec les **partenaires techniques et financiers** ont également joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre des programmes et projets en 2025. Ils ont contribué au financement, à l'accompagnement stratégique et au suivi-évaluation des interventions, tout en favorisant l'adoption de standards élevés en matière de gouvernance, de transparence et de redevabilité. Ces collaborations ont renforcé la crédibilité institutionnelle d'AGRECOL Afrique et sa capacité à répondre aux exigences croissantes des bailleurs et des partenaires.

Dans une logique de co-construction et de complémentarité, AGRECOL Afrique a veillé à inscrire ses partenariats dans une approche basée sur le respect mutuel, la confiance, le partage de responsabilités et l'atteinte de résultats mesurables au bénéfice des acteurs de la chaîne de valeur de l'agriculture écologique et de l'agriculture biologique et des territoires. L'année 2025 a ainsi permis de consolider des alliances stratégiques existantes, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de collaboration à l'échelle nationale, régionale et internationale.

À travers ces partenariats institutionnels et techniques, AGRECOL Afrique réaffirme son engagement à agir comme un catalyseur de la transition agroécologique au Sénégal et en Afrique, en mobilisant les compétences et les ressources nécessaires pour un impact durable et inclusif.

2. Collaboration avec les organisations paysannes

La collaboration avec les organisations paysannes demeure au cœur de la mission et des actions d'AGRECOL Afrique. En 2025, cette relation de proximité avec les producteurs et productrices a constitué un levier essentiel pour la promotion de l'agroécologie, de l'agriculture biologique, de systèmes alimentaires durables, inclusifs et résilients, et des marchés territoriaux.

AGRECOL Afrique a poursuivi son accompagnement des organisations paysannes à travers une approche participative et territorialisée, fondée sur la co-construction des actions, la valorisation des savoirs locaux et le renforcement des capacités organisationnelles et techniques. Cette collaboration a permis d'améliorer l'adoption de pratiques agroécologiques, de renforcer l'autonomie des producteurs et de soutenir la structuration des filières agricoles durables.

En 2025, un accent particulier a été mis sur l'appui aux organisations paysannes dans les domaines de la certification participative (SPG), de l'assurance qualité, de l'accès aux marchés locaux et régionaux, ainsi que de la gouvernance interne. Ces actions ont contribué à accroître la crédibilité des produits agroécologiques et biologiques, à renforcer la confiance des consommateurs et à améliorer les revenus des exploitations familiales.

La collaboration avec les organisations paysannes a également favorisé une meilleure représentation des producteurs dans les espaces de dialogue et de plaidoyer. AGRECOL Afrique a soutenu leur participation active aux cadres de concertation, aux processus de formulation de politiques publiques et aux initiatives multi-acteurs, permettant ainsi de faire entendre la voix du monde rural dans les décisions relatives à l'agriculture et à l'alimentation.

Dans un contexte marqué par des défis climatiques, économiques et sociaux persistants, le partenariat avec les organisations paysannes a démontré toute sa pertinence. Il a permis de renforcer la résilience des communautés rurales, de promouvoir l'inclusion des femmes et des jeunes, et de consolider des dynamiques locales porteuses de changements durables.

À travers cette collaboration, AGRECOL Afrique réaffirme sa conviction que les organisations paysannes sont des acteurs clés de la transition agroécologique et des partenaires stratégiques pour la construction de systèmes agricoles et alimentaires justes, durables et souverains.

3. Actions de plaidoyer et influence politique

Les actions de plaidoyer et d'influence politique constituent un axe stratégique majeur de l'intervention d'AGRECOL Afrique. En 2025, dans un contexte marqué par l'évolution des politiques agricoles, environnementales et alimentaires, l'organisation a renforcé son engagement pour la reconnaissance et l'intégration de l'agroécologie et de l'agriculture biologique dans les cadres normatifs, stratégiques et opérationnels aux niveaux nationaux, régional et international.

AGRECOL Afrique a activement contribué aux espaces de dialogue politique et de concertation multi-acteurs, en collaboration avec les organisations paysannes, les réseaux de la société civile, les institutions publiques et les partenaires techniques. Ces actions ont permis de porter la voix des producteurs, de valoriser les expériences de terrain et de promouvoir des approches fondées sur des preuves, en faveur de systèmes agricoles et alimentaires durables, inclusifs et résilients.

En 2025, un accent particulier a été mis sur le plaidoyer relatif à la reconnaissance institutionnelle des systèmes participatifs de garantie (SPG), à la promotion de cadres réglementaires favorables à l'agriculture biologique, ainsi qu'à l'intégration de l'agroécologie dans les politiques de sécurité alimentaire, de nutrition et d'adaptation au changement climatique. AGRECOL Afrique a contribué à l'élaboration de recommandations techniques et

politiques, à la production de notes de position et à la capitalisation d'expériences visant à éclairer la prise de décision publique.

Les actions d'influence politique ont également reposé sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, notamment des organisations paysannes, afin de favoriser leur participation active et informée aux processus décisionnels. En soutenant leur implication dans les cadres de concertation et les initiatives de plaidoyer collectif, AGRECOL Afrique a contribué à une gouvernance plus inclusive et à une meilleure prise en compte des réalités du terrain.

À travers ces actions de plaidoyer et d'influence politique, AGRECOL Afrique a consolidé son rôle d'acteur de référence et de force de proposition dans la transition agroécologique en Afrique. L'année 2025 a ainsi permis de renforcer la visibilité des enjeux portés par l'organisation, d'influencer positivement les orientations politiques et de créer des conditions plus favorables au développement de systèmes agricoles et alimentaires durables au bénéfice des communautés.

4. Participation à des réseaux nationaux, régionaux et internationaux

La participation active d'AGRECOL Afrique à des réseaux nationaux, régionaux et internationaux constitue un levier stratégique essentiel pour le renforcement de son impact, le partage d'expériences et l'influence des politiques publiques en faveur de l'agroécologie et de l'agriculture biologique. En 2025, l'organisation a poursuivi et consolidé son engagement au sein de plateformes multi-acteurs œuvrant pour des systèmes agricoles et alimentaires durables.

Au niveau **national**, AGRECOL Afrique a contribué aux cadres de concertation regroupant les acteurs publics, les organisations paysannes, les organisations de la société civile, les institutions de recherche et le secteur privé (DYTAES, DYTAEL). Cette implication a permis de renforcer la cohérence des actions, de promouvoir des approches concertées et de participer activement aux réflexions sur les politiques agricoles, environnementales et alimentaires.

À l'échelle **régionale**, AGRECOL Afrique a poursuivi sa collaboration avec des réseaux africains engagés dans la promotion de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et de la souveraineté alimentaire, comme le WAFRONET. Ces espaces d'échange ont favorisé la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques, l'harmonisation des approches, ainsi que la construction de positions communes sur des enjeux stratégiques tels que la certification participative, l'accès aux marchés et l'adaptation au changement climatique.



Sur le plan **international**, l'année 2025 a été marquée par la participation d'AGRECOL Afrique à des initiatives et plateformes mondiales dédiées aux systèmes alimentaires durables, à la biodiversité et au climat. Cette présence a

contribué à renforcer la visibilité des expériences africaines, à porter la voix des producteurs et des acteurs de terrain dans les débats internationaux, et à établir des partenariats stratégiques avec des organisations partageant des valeurs et des objectifs communs.

À travers sa participation à ces réseaux, AGRECOL Afrique a joué un rôle actif dans le partage de connaissances, le plaidoyer collectif et le renforcement des capacités des acteurs. Cette dynamique de réseautage a permis de positionner l'organisation comme un acteur crédible et engagé, tout en créant des opportunités de collaboration, d'apprentissage mutuel et de mobilisation de ressources.

En 2025, la participation aux réseaux nationaux, régionaux et internationaux a ainsi contribué à consolider la place d'AGRECOL Afrique au sein de l'écosystème agroécologique, à renforcer son influence et à amplifier l'impact de ses actions en faveur d'une transition agricole et alimentaire durable en Afrique.

V. GOUVERNANCE, GESTION ET VIE INSTITUTIONNELLE

En 2025, AGRECOL Afrique a évolué dans un contexte institutionnel exigeant, nécessitant un renforcement continu de sa gouvernance, de ses mécanismes de gestion et de sa vie institutionnelle. L'organisation poursuit ses efforts pour garantir une gouvernance transparente, participative et conforme à ses statuts, tout en assurant la continuité et l'efficacité de ses actions.

1. Fonctionnement des instances statutaires

Les instances statutaires d'AGRECOL Afrique ont joué pleinement leur rôle d'orientation, de supervision et de contrôle au cours de l'année 2025. Le Conseil d'Administration s'est réuni régulièrement afin de statuer sur les orientations stratégiques, d'examiner l'état d'avancement des activités, d'assurer le suivi des performances institutionnelles et financières, et de veiller au respect des valeurs et des missions de l'organisation.

L'année 2025 a également été marquée par des moments importants de la vie institutionnelle, notamment la tenue de réunions statutaires et de cadres de concertation internes visant à renforcer la cohésion, la prise de décision collective et la redevabilité. Malgré les épreuves traversées, la gouvernance d'AGRECOL Afrique a fait preuve de résilience et de responsabilité, garantissant la stabilité institutionnelle et la poursuite des activités.

2. Ressources humaines (organisation, renforcement des capacités)

Les ressources humaines constituent un atout stratégique majeur pour AGRECOL Afrique. En 2025, l'organisation a poursuivi la structuration de son dispositif organisationnel afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la coordination interne et la qualité des interventions. Les rôles et responsabilités des équipes ont été clarifiés et renforcés, favorisant une meilleure synergie entre les différents pôles techniques, administratifs et financiers.

Un accent particulier a été mis sur le **renforcement des capacités** du personnel, à travers des formations, des sessions de partage d'expériences et des actions de capitalisation des connaissances. Ces initiatives ont permis d'améliorer les compétences techniques et transversales des équipes, notamment en matière d'agroécologie, de gestion de projets, de suivi-évaluation, de gouvernance et de plaidoyer.

AGRECOL Afrique a également veillé à promouvoir un environnement de travail fondé sur le respect, l'engagement, l'équité et la collaboration. L'implication des femmes et des jeunes, la valorisation des compétences internes et la reconnaissance des efforts individuels et collectifs ont contribué à renforcer la motivation et la performance des équipes.

À travers ces efforts en matière de gouvernance, de gestion et de ressources humaines, AGRECOL Afrique a consolidé ses bases institutionnelles en 2025, se positionnant ainsi de manière durable pour relever les défis à venir et poursuivre efficacement sa mission au service de la transition agroécologique en Afrique.

3. Politique de genre et d'inclusion

La prise en compte des aspects liés au genre constitue l'un des piliers d'intervention de l'ONG **AGRECOL Afrique**. Elle est matérialisée par l'élaboration d'une politique genre, issue d'un diagnostic opérationnel réalisé en 2021.

En termes de bilan, force est de constater qu'il existe à la fois des points positifs et des points à améliorer. Parmi les principaux points forts, on peut relever :



- **Un engagement implicite en faveur de l'égalité des genres :**

Bien que cet engagement ne soit pas toujours formalisé de manière spécifique dans les documents stratégiques de chaque programme, la vocation même de l'organisation l'amène à promouvoir, de façon consciente ou inconsciente, l'amélioration des conditions de vie des femmes.

- **Des pratiques internes équitables :** AGRECOL Afrique démontre de bonnes pratiques en matière d'égalité femmes-hommes au sein de son personnel, en favorisant un environnement de travail inclusif et équilibré.
- **La prise en compte des besoins pratiques des femmes :** Dans ses programmes d'intervention, l'organisation répond déjà aux besoins concrets des femmes dans les zones cibles (accès à l'eau potable, à l'alimentation, aux formations professionnelles de base), ce qui constitue une base solide pour aller plus loin vers une transformation durable des rapports de genre.

Malgré les efforts engagés, plusieurs lacunes limitent encore l'impact durable d'AGRECOL Afrique en matière d'égalité des genres.

Les interventions se concentrent principalement sur les besoins pratiques des femmes. Il reste à renforcer la défense de leurs intérêts stratégiques tels que l'accès aux droits fonciers, la

participation aux instances de décision, l'autonomisation économique durable et la lutte contre les stéréotypes de genre.

Cette synthèse du bilan permet d'élaborer un ensemble de recommandations visant à renforcer l'intégration effective de la dimension genre au sein d'AGRECOL Afrique. À ce titre, il est recommandé de :

- Formaliser l'engagement en faveur du genre dans l'ensemble des documents stratégiques (vision, mission, plans stratégiques et politiques internes).
- Mettre en place un programme de formation continue du personnel sur l'approche genre, afin de renforcer durablement les capacités internes.
- Concevoir et diffuser des outils d'intervention sensibles au genre adaptés aux contextes d'intervention de l'organisation.
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation dédié au genre, permettant de mesurer les progrès, d'analyser les impacts et d'ajuster les stratégies.
- Impliquer l'ensemble du personnel dans la démarche genre, afin de favoriser une appropriation collective et une mise en œuvre cohérente à tous les niveaux de l'organisation.

VI. SUIVI-EVALUATION, REDEVABILITE ET APPRENTISSAGE

1. Approche de suivi-évaluation

Au cours de l'année, AGRECOL Afrique a renforcé son dispositif de suivi-évaluation afin d'assurer une mise en œuvre efficace, transparente et orientée vers les résultats de ses interventions en agroécologie.

Notre approche repose sur :

- Un cadre logique clair avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs alignés sur nos objectifs stratégiques ;
- Des outils harmonisés de collecte de données (fiches de suivi, enquêtes numériques, visites de terrain, entretiens semi-structurés) ;
- Un suivi participatif impliquant producteurs, organisations paysannes, femmes, jeunes et partenaires locaux ;
- Des revues périodiques (mensuelles, trimestrielles et annuelles) permettant d'analyser les progrès, les défis et les ajustements nécessaires.



Des missions de terrain régulières ont permis de mesurer les changements observés au niveau des exploitations familiales, notamment en matière d'adoption de pratiques agroécologiques, d'amélioration de la fertilité des sols, de diversification des cultures et de renforcement de la résilience climatique.

Le dispositif de suivi a permis de documenter :

- L'augmentation du nombre de producteurs adoptant au moins trois pratiques agroécologiques ;
- Le renforcement des capacités techniques des organisations paysannes partenaires ;
- Une meilleure participation des femmes et des jeunes dans les activités de formation et de gouvernance locale ;
- Des dynamiques locales accrues autour de la souveraineté alimentaire et des systèmes alimentaires territorialisés.

Les données collectées ont également mis en évidence des défis, notamment liés à l'accès aux intrants biologiques, aux marchés et au financement des initiatives locales, orientant ainsi nos stratégies d'accompagnement.

2. Redevabilité envers les communautés et partenaires

AGRECOL Afrique place la redevabilité au cœur de son action.

Au cours de l'année, nous avons :

- Organisé des cadres de restitution communautaires pour partager les résultats, les budgets et les perspectives ;
- Mis en place des mécanismes de retour d'information (feedback) accessibles aux bénéficiaires ;
- Assuré un reporting régulier et transparent auprès de nos partenaires techniques et financiers ;
- Veillé à l'intégration des principes d'équité, d'inclusion et de justice climatique dans nos interventions.

Cette démarche renforce la confiance entre l'organisation, les communautés et les partenaires, tout en favorisant une gouvernance participative.

3. Apprentissage et amélioration continue

L'apprentissage constitue un pilier central de notre approche.

Les leçons tirées cette année montrent que :

- L'accompagnement de proximité et le mentorat paysan renforcent durablement l'adoption des pratiques agroécologiques ;
- Les approches collectives (champs écoles paysans, plateformes multi-acteurs) favorisent l'innovation locale ;
- L'intégration des savoirs locaux améliore la pertinence et l'appropriation des solutions.

Des ateliers de capitalisation et d'échanges d'expériences ont été organisés pour documenter les bonnes pratiques et les diffuser à l'échelle nationale et régionale. AGRECOL Afrique s'engage ainsi dans une dynamique d'amélioration continue, afin d'accroître l'impact de ses

actions et de contribuer durablement à la transformation des systèmes agricoles et alimentaires en Afrique.

4. Communication et visibilité institutionnelle

La communication et la visibilité institutionnelle ont constitué en 2025 des leviers stratégiques essentiels pour renforcer le positionnement d'AGRECOL Afrique, valoriser ses actions et accroître son influence auprès des parties prenantes. Dans un contexte marqué par une pluralité d'acteurs dans le domaine de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, l'organisation a poursuivi ses efforts pour développer une communication cohérente, proactive et alignée sur ses valeurs.

AGRECOL Afrique a mis en œuvre des actions de communication visant à améliorer la diffusion de l'information sur ses programmes, ses résultats et ses impacts. Ces actions ont contribué à renforcer la visibilité des initiatives en agroécologie, en agriculture biologique et en systèmes participatifs de garantie, tout en valorisant les expériences des organisations paysannes et des acteurs de terrain.

En 2025, l'organisation a renforcé l'utilisation de ses outils et canaux de communication institutionnelle, notamment les supports numériques, les publications, les événements et les cadres de partage d'expériences. La participation à des ateliers, conférences, forums et rencontres multi-acteurs a permis d'accroître la notoriété d'AGRECOL Afrique et de consolider son image d'acteur engagé, crédible et porteur de solutions.

Une attention particulière a également été accordée à la cohérence des messages, à la qualité des contenus et au respect de l'identité institutionnelle. Les actions de communication ont soutenu les efforts de plaidoyer et de mobilisation des partenaires, tout en favorisant la transparence et la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires, des membres et des partenaires.

À travers ces efforts, la communication et la visibilité institutionnelle ont contribué à renforcer la reconnaissance d'AGRECOL Afrique au sein de l'écosystème agroécologique, à élargir son



réseau de partenaires et à créer des opportunités de collaboration. En 2025, AGRECOL Afrique a ainsi confirmé son engagement à faire de la communication un outil stratégique au service de sa mission et de l'impact de ses actions.

VII. SITUATION FINANCIERE 2025

1. Principes de gestion financière

AGRECOL Afrique attache une importance primordiale à une gestion financière rigoureuse, transparente et conforme aux exigences des partenaires techniques et financiers. Les ressources mobilisées sont gérées dans le respect des principes de bonne gouvernance, d'efficacité et de redevabilité.

❖ Transparence et redevabilité

AGRECOL Afrique s'engage à assurer une utilisation transparente des fonds reçus. À cet effet :

- Les ressources sont affectées conformément aux budgets approuvés et aux conventions signées avec les partenaires ;
- Des rapports financiers périodiques sont produits et partagés avec les bailleurs et parties prenantes ;
- Les pièces justificatives sont archivées et disponibles pour vérification ;
- Ce principe garantit la traçabilité des dépenses et renforce la confiance des partenaires.

❖ Conformité aux procédures et aux normes

La gestion financière est encadrée par :

- Un manuel de procédures administratives et financières ;
- Le respect des règles contractuelles des partenaires ;
- L'application des réglementations nationales en matière comptable et fiscale.

Les dépenses sont engagées et validées selon des circuits d'approbation clairement définis, assurant la conformité et la séparation des fonctions.

❖ Séparation des tâches et contrôle interne

Afin de limiter les risques d'erreur ou de fraude, AGRECOL Afrique applique le principe de séparation des fonctions :

- Les responsabilités d'engagement, d'ordonnancement et de paiement sont distinctes ;
- Les rapprochements bancaires sont effectués régulièrement ;
- Des contrôles internes périodiques sont réalisés.

Ces mécanismes renforcent la fiabilité des informations financières.

❖ Planification et suivi budgétaire

Une planification financière rigoureuse est effectuée en amont de chaque projet. Elle comprend :

- L'élaboration de budgets détaillés et réalistes ;

- Le suivi régulier des taux d'exécution budgétaire ;
- L'analyse des écarts entre prévisions et dépenses réelles.

Le suivi budgétaire permet d'anticiper les ajustements nécessaires et d'optimiser l'utilisation des ressources.

❖ **Efficience et optimisation des ressources**

AGRECOL Afrique veille à une utilisation efficiente des ressources à travers :

- La recherche du meilleur rapport qualité-prix lors des achats ;
- La mise en concurrence des fournisseurs lorsque nécessaire ;
- La priorisation des dépenses à fort impact sur les bénéficiaires.

L'objectif est de maximiser les résultats obtenus pour chaque franc investi.

❖ **Audit et amélioration continue**

Des audits internes et externes sont réalisés afin de garantir la conformité et la fiabilité des états financiers. Les recommandations issues de ces audits sont prises en compte pour renforcer les dispositifs de gestion et améliorer continuellement les pratiques financières.

2. **Ressources mobilisées**

Au cours de l'exercice écoulé, AGRECOL Afrique a mobilisé un ensemble de ressources financières, techniques et humaines ayant permis la mise en œuvre efficace de ses projets et programmes en faveur de la transition agroécologique et des systèmes alimentaires durables.

❖ **Ressources financières**

Les ressources financières mobilisées pour 2025 sont et proviennent principalement :

- Des contributions des partenaires techniques et financiers ;
- Des subventions dédiées à des projets spécifiques.

Ces ressources ont été orientées prioritairement vers :

- Les activités de terrain (formations, accompagnement technique, appui aux producteurs) ;
- Le renforcement des capacités des organisations partenaires ;
- Les actions de coordination, de suivi-évaluation et de capitalisation ;
- Les initiatives de plaidoyer et de mise en réseau.

La diversification progressive des sources de financement contribue à renforcer la stabilité institutionnelle et la capacité d'intervention d'AGRECOL Afrique.

❖ **Ressources humaines**

La mise en œuvre des interventions a été rendue possible grâce à :

- Une équipe technique engagée et compétente ;
- Des consultants et experts mobilisés selon les besoins spécifiques ;
- L'implication active des organisations partenaires et des relais communautaires ;
- L'engagement volontaire des bénéficiaires dans les dynamiques collectives.

Le renforcement continu des compétences internes constitue un axe stratégique pour garantir la qualité des interventions.

❖ **Ressources techniques et logistiques**

AGRECOL Afrique a également mobilisé :

- Des outils pédagogiques adaptés aux contextes locaux ;
- Des dispositifs de formation et de démonstration (champs-écoles, supports techniques, guides pratiques) ;
- Des équipements logistiques facilitant les activités de terrain ;
- Des outils de suivi-évaluation et de capitalisation.

L'utilisation combinée de ces ressources techniques favorise l'efficacité opérationnelle et la diffusion des innovations agroécologiques.

❖ **Partenariats stratégiques**

Les partenariats ont constitué une ressource essentielle dans la mise en œuvre des projets. La collaboration avec des organisations de la société civile, des réseaux agroécologiques, des institutions publiques et des collectivités territoriales a permis :

- Une meilleure couverture territoriale ;
- Une mutualisation des compétences ;
- Une cohérence renforcée des interventions.

Ces alliances stratégiques contribuent à amplifier l'impact des actions menées.

3. Analyse financière synthétique

L'exercice financier écoulé reflète une gestion maîtrisée des ressources et une exécution budgétaire globalement satisfaisante, en cohérence avec les objectifs programmatiques fixés.

❖ **Exécution budgétaire**

Au terme de l'année, le taux global d'exécution budgétaire s'établit à 292 468 696 FCFA (deux cent quatre-vingt-douze millions quatre cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-seize francs CFA), traduisant une bonne capacité d'absorption des fonds mobilisés. Les écarts observés entre prévisions et réalisations s'expliquent principalement par :

- Des ajustements opérationnels liés au contexte (climatique, logistique ou institutionnel) ;
- Le réaménagement de certaines activités pour optimiser l'impact ;
- Le décalage de certaines dépenses sur l'exercice suivant.

Les réallocations budgétaires effectuées ont respecté les procédures établies et les exigences des partenaires financiers.

❖ **Structure des dépenses**

L'analyse de la structure des dépenses montre que :

- La part la plus importante des ressources a été consacrée aux **activités programmatiques et aux interventions de terrain**, confirmant l'orientation opérationnelle de l'organisation ;
- Les dépenses liées au **renforcement des capacités** et à l'accompagnement technique représentent une part significative du budget ;
- Les **coûts administratifs et de coordination** sont restés maîtrisés et conformes aux standards acceptables en matière de gestion de projets.

Cette répartition témoigne d'une priorité donnée à l'impact direct auprès des bénéficiaires.

❖ **Gestion de la trésorerie**

La gestion de la trésorerie a permis :

- D'assurer la continuité des activités sans interruption majeure ;
- De respecter les engagements financiers envers les partenaires et fournisseurs ;
- De maintenir un niveau de liquidité adéquat pour faire face aux dépenses courantes.

Les rapprochements bancaires et contrôles internes ont été réalisés régulièrement, garantissant la fiabilité des données financières.

❖ **Performance financière et durabilité**

L'exercice met en évidence :

- Une capacité croissante de mobilisation de ressources ;
- Une diversification progressive des partenaires financiers ;
- Une gestion prudente et orientée vers l'efficacité.

Toutefois, la dépendance à certains financements spécifiques souligne la nécessité de poursuivre les efforts de diversification des sources de revenus afin de renforcer la durabilité institutionnelle.

VIII. DEFIS, RISQUES ET PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a permis à AGRECOL Afrique de consolider ses acquis tout en mettant en lumière un ensemble de défis et de risques qui appellent une anticipation stratégique et une adaptation continue. À l'aube de l'année 2026, l'organisation se projette avec responsabilité, détermination et clarté, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'année écoulée.

1. Défis institutionnels et programmatiques

Sur le plan institutionnel, AGRECOL Afrique fait face au défi permanent du renforcement de sa gouvernance, de la continuité du leadership et de la consolidation de ses mécanismes internes de gestion. Le contexte de transition organisationnelle observé en 2025 a mis en évidence la nécessité de renforcer davantage les processus internes, la coordination entre les instances statutaires et l'équipe opérationnelle, ainsi que la professionnalisation continue des fonctions clés.

Au niveau programmatique, les défis portent notamment sur l'extension de l'impact des actions dans un contexte de ressources limitées, l'adaptation des interventions aux effets croissants du changement climatique et la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes. La capitalisation des expériences, le passage à l'échelle des initiatives réussies et l'articulation entre actions de terrain et plaidoyer demeurent également des enjeux majeurs.

2. Risques et stratégies d'atténuation

AGRECOL Afrique évolue dans un environnement marqué par plusieurs risques, notamment la dépendance aux financements de projets, l'évolution des cadres politiques et réglementaires, ainsi que les incertitudes liées aux contextes socio-économiques et climatiques. À cela s'ajoutent les risques institutionnels liés à la continuité des compétences, à la charge de travail des équipes et à la gestion du changement.

Pour atténuer ces risques, l'organisation entend renforcer la diversification de ses sources de financement, améliorer ses mécanismes de planification et de suivi-évaluation, et consolider les

capacités institutionnelles et humaines. Le renforcement des partenariats stratégiques, la mutualisation des ressources et l'amélioration de la communication institutionnelle constituent également des leviers clés de réduction des risques.

3. Orientations stratégiques et priorités pour 2026

En perspective de 2026, AGRECOL Afrique se fixe comme priorités stratégiques la consolidation de sa gouvernance, le renforcement de son positionnement institutionnel et l'amplification de l'impact de ses programmes. L'organisation ambitionne de renforcer son rôle dans le dialogue politique, de soutenir davantage les organisations paysannes et de promouvoir des cadres favorables à l'agroécologie et à l'agriculture biologique.

Les priorités pour 2026 incluent également le renforcement des capacités des acteurs, la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques, ainsi que l'amélioration de la performance organisationnelle. Une attention particulière sera accordée à l'innovation, à l'inclusion des jeunes et des femmes, et à la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques.

En tant que Coordonnateur, je reste convaincu que les défis et risques identifiés constituent également des opportunités de transformation. Fort de l'engagement des équipes, du soutien des instances de gouvernance et de la confiance des partenaires, AGRECOL Afrique abordera l'année 2026 avec ambition, responsabilité et fidélité à sa mission.

CONCLUSION GENERALE

L'année 2025 a été pour AGRECOL Afrique à la fois riche en réalisations et exigeante sur le plan institutionnel, programmatique et humain. Malgré des défis multiples — transitions organisationnelles, évolutions politiques et climatiques, contraintes financières — l'organisation a su maintenir le cap de sa mission et consolider ses acquis au service des producteurs, des communautés et de la transition agroécologique au Sénégal.

Les actions menées en matière de partenariats, de renforcement des capacités, de plaidoyer, de réseautage et de communication ont permis de renforcer la visibilité et l'impact d'AGRECOL Afrique, tout en consolidant sa crédibilité auprès des acteurs institutionnels, techniques et financiers. Les collaborations avec les organisations paysannes, les réseaux nationaux, régionaux et internationaux, ainsi que le dialogue avec les décideurs, ont confirmé le rôle central de l'organisation dans la promotion de systèmes agricoles durables et inclusifs.

Cette année a également été marquée par des pertes humaines et institutionnelles douloureuses, avec le décès de personnalités qui ont façonné l'histoire d'AGRECOL Afrique. Leur héritage demeure une source d'inspiration et un moteur pour poursuivre notre engagement avec responsabilité et détermination.

Fort de l'expérience accumulée en 2025 et des enseignements tirés, AGRECOL Afrique aborde l'année 2026 avec ambition et lucidité. Les défis identifiés seront des opportunités pour renforcer sa gouvernance, élargir son impact, soutenir les producteurs et contribuer à l'émergence de systèmes alimentaires résilients et durables au Sénégal et en Afrique.

L'organisation demeure pleinement engagée à poursuivre sa mission avec professionnalisme, éthique et engagement citoyen, guidée par les valeurs qui ont toujours fondé son action.

Liste des partenaires techniques et financiers



Nos réseaux



Contacts et coordonnées

Adresse : Quartier Cité Malick Sy, Derrière le Lycée, côté Gendarmerie, Thiès – Sénégal
Tel : 00221 33 951 42 06
Site internet : www.agrecolafrique.org
Email : agrecol@agrecolafrique.org